

Atelier 3 :

Accompagner la mise en œuvre dans votre établissement EPI, AP, progression...aux cycles 3 et 4

1er temps: Rencontre proviseurs et EEMCP2 pour les EPI, l'AP et la répartition de la dotation horaire supplémentaire

Définir les modalités :

- Les mêmes EPI une classe d'un niveau ?
- Les élèves n'ont pas le choix dans l'EPI ou ils peuvent choisir.
- Peut-on imaginer un EPI où 5 professeurs interviennent ? Et un autre, avec deux enseignants uniquement.
- Faut-il avoir 2 heures d'AP et 2 heures d'EPI ?
- Faut-il avoir 1 heure d'AP et 3 heures d'EPI ?
- Peut-on envisager une EPI sur une semaine ?

2ème temps: Rencontre avec les coordinateurs par discipline.

- Définir en équipe une progression en AP en français de la 6ème à la 3ème. (Besoins, méthodes d'organisation, progression).
- Partir d'éventuels dispositifs existants et les transformer en EPI.
- Dans chaque discipline, définir les EPI à partir des programmes.
- Ventiler les programmes par cycle (concertation avec le primaire).

3ème temps : Rencontre plénière

- Présentation générale d'EPI possibles
- Détermination des EPI et de l'organisation de AP.
- Elaboration des plannings.